PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES. 715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGE

NO 4728, RUE COLISÉE.

ENTRE

VALENCE ET BORDEAUX.

DANS L'AFFAIRE DE MME MATHILDA MORRIS OU MORRISSON.

No 58,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 334, rue Carondelet—Le JEUDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des propriétés foncières, No 840, rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 mars 1899, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 293 borné par les rues Coliseum (anciennement Placnemine) Chestnut, Bordeaux et Valence, désigné comme lot No 12 et mesurant 25 pieds 6 pouces de face sur ladite rue Coliseum (anciennement Plaquemine) par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un double cottage, ayant trois chambres de chaque côté.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1899 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger, avocat.

12 mars—12 13 19 26 avril 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Jolit Cottage Simple

No 1016 rue Marengo, près Camp.

Dans l'affaire de la succession de Mme Mary Connors.

No 58,478—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet. —Le JEUDI 6 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 27 février février 1899 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Deux certaines lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 264, borné par les rues Marengo, Milan, Chestnut et Camp, désignés comme lots Nos 20 et 21, sur un plan lithographique dans l'étude de A. Mazureau, les deux dits lots se touchent et mesurent chacun 29 pieds 1 pouce de face à la rue Marengo, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant 5 chambres, galeries devant et sur le côté, hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acheteur.

MOBILIERS.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire, seront vendus le même jour, à 3 heures P. M., au local 1016 rue Marengo, près Camp.

Conditions—comptant sur les lieux.

5 mars—5 6 12 19 26—avril 2 6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank M. Metreaud et als vs Adrienne Metreaud, une mineure.

No 58 012—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 6 avril 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune près Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 février 1899 et signé le 20 février 1899 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus énumérée et intitulée il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan fait par J. A. Peuju, en date du 6 février 1837 et déposé dans les archives de Jules Mossy, notaire, sous le No 21 de son livre de plans; lesdits lots se touchent et sont bornés par les rues Harmony, St-André, St-David et Pleasant et mesurent 25 pieds de face sur la rue Harmony par les profondeurs suivantes: Lot No 5 98' 11" sur la ligne le séparant du lot No 4 et 96' 11" sur la ligne le séparant du lot No 6 mesure 121' 11" sur la ligne du lot No 5 et 119' 6" sur la ligne du lot No 7 et finalement Lot No 7 mesure 119' 3" sur la ligne le séparant du lot No 6 et 118' 3" sur la ligne le séparant du lot No 8.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente et assumer les taxes de 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication. Voyez le plan à la Bourse.

Actes de vente passés pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 mars—5 12 19 26—avril 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Samuel E. Davis vs Edwin W Davis.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 38,669—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux, No 717 rue Poydras entre les ruet Carondelet et St Charles, le JEUDI, 30 mars 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

2 presses d'imprimerie à job, 1 lot de caractères, 1 chaise, 1 lot de casses et "racks" 1 lot de gallées d'imprimerie, 2 marbres, 1 lot assorti de livres.

Saisi dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,

Constable de la Première Cour de Cité

19 mars—19 25 30

Dr Geo. Huhner vs John Cottman.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 19,681—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la tête du Nouveau Bassin, rue Kemperts, entre Julie et l'avenue Howard, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er avril 1899, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une genisse nommée Geo W. Lister.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mes bureaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,

Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

23 mars—26 27—1er avril

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 mars 1899 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Bertha C Pfaeffin, épouse de Henry W. Frye, vs Mme Sophie W. Pfaeffin, épouse de Frank Standige, No 58,589 du docket de ladite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Chestnut et Colisée, désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par H. Mcelhausen, voyer, daté le 4 Mai 1844 et déposé dans les archives de L. Hermann, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions et Termes:—Un tier ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garanti par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant assurer les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, les timbres du revenue inclus aux frais de l'acquéreur.

12 mars- 12 19 26—avril 2 9 13

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PHARMACIE ET RESIDENCE

Encoignure Clouet et Remparts.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

1001, 1003 rue Clouet, encoignure N. Remparts.

Succession de Annie Winterholler, épouse de Jacob Sissung.

Mardi, 4 Avril 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à plusieurs ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 58,103, datés et signés le 27 février et le 28 février 1899, dans l'affaire de la succession de Annie Winterholler, épouse de Jacob Sissung, il sera vendu aux enchères publiques—

Premièrement— Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Bourgogne et Louisa, lequel mesure 34 pieds de face sur la rue N. Remparts, par une profondeur et face sur la rue Clouet de 95 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet. Les améliorations consistent en une belle pharmacie, contenant quelque 6 ou 7 chambres, citerne double, cour pavée et hangar dans le fond et connu comme le No 3100 rue N. Remparts.

Deuxièment—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Louisa et St-Claude et mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face sur la rue Clouet, par une profondeur et façade sur la rue N. Remparts de 92 pieds, 3 pouces et 7 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet.

Les améliorations consistent en un beau cottage double, presque neuf, contenant 4 chambres, citerne et hangar dans le fond de chaque côté et désignés par les Nos 1001 et 1003 rue Clouet et rapportant un revenu de $20 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt garanti par hypothèque de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer en plus de leur enchère, les taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent à l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 mars—2 5 12 19 26—avril 2 3 4

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur

Du Sixième District,

Connue comme (Baringue's Nursery)

Située encoignure de l'Avenue Peters et de la rue Camp.

Succession de Jeanne Geromine Augustine Larquoet.

No 58,225—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune, entre St Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville le MERCREDI 29 mars 1899 à midi, la suivante décrite propriété à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là dessus y appartenant, ou de quelques façons en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville consistant en la moitié de l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Octavie et l'avenue Peters. Ladite portion de terre étant désignée par la lettre A sur un devis de J. A. D'Hémécourt, voyer, le 16 avril 1877, annexé à un acte de vente par Edward L. Bowers, passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville le 23ème jour d'avril 1877, mesurant d'après le dit plan ou devis deux cent soixante dix pieds [270,] de face à la rue du Camp, cent soixante deux pieds [162] de face à l'avenue Peters, cent soixante deux pieds [162] de face à la rue Octavie, et deux cent soixante dix pieds (270) sur la ligne le séparant de l'autre moitié du dit ilet et étant composé du tout, les lots origineaux désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, vingt, vingt et un, vingt deux, vingt trois et vingt quatre, de l'ilet No 26 sur un plan par C. A. Hadea, voyer, déposé en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire en cette ville. Et la moitié la plus près de la rue Camp du lot original désigné par le No 6 et 19 sur ledit plan de C. A. Hadea, voyer, étant la même propriété acquise par Philippe Barenque, pendant la communauté qui existait entre lui et sadite femme défunte, par achat de Edward L. Bowers et al, par acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 23me jour d'avril 1877 et enregistré dans le bureau des Transferts de cette ville, dans la livre 110, folio 6d

Les améliorations consistent d'un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises et contenant quelques six chambres, écurie et dépendances.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur, un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, encanteur, 806, rue Peréido.

K. V. RICHARD, avocat.

23 fev—23—mars 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 30 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 23 février 1899, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Thomas Walsh, No 57,877 du dossier de la dite cour, les propriétés suivantes, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 543, borné par les rues Sud St Franklin, Sud Liberté, Jena et Cadix; lesdits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un devis par H. C. Brown, assistant voyer de ville, en date du 2 août 1895, annexé à un acte pardevant J. J Ward, notaire, le 20 mars 1898. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jena, par 125 pieds 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'assomption par l'acquéreur les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant C. Torman, Esq., notaire.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District Paroisse d'Orléans. Division B.—No 56,175.

J. Arthur Letten et als vs Sidney Brand et als.

MARDI 4 avril 1899, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nouvelle Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hennen —Sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée J. Arthur Letten et als. vs Sidney Brand et als., docket No 56,175, le dit ordre étant à moi adressé, rendu le 13 février 1899 et signé le 20 février 1899 je procéderai de vendre à midi, à l'enchère publique, la suivante décrite propriété, à savoir:—

1° Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Bagatelle [ou Bourbon] et Morales [ou Marais], dans l'ilet borné par les rues Touro et St-Claude et mesurant en mesure française, 30 pieds de face à la rue Bagatelle [ou Bourbon] sur 90 pieds de profondeur et façade sur la rue Morales [ou Marais] faisant partie d'un lot de terre désigné par le No 255 de l'ilet 30, d'après le plan du faubourg Marigny, déposé en l'étude de Louis T. Claire, notaire. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant trois chambres, cuisine et cabinet, une chambre en haut, de chaque côté et loué à raison de $10 par mois chaque côté. Connu comme les Nos 1841 et 1843 Bourbon, encoignure Marais.

2° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tonti, Hôpital et Miro, désigné par le No 11 sur un devis annexé à un acte du 1er juillet 1845, pardevant A. Doriocourt, notaire; ledit lot mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 130 pieds de profondeur. Les améliorations portant le No municipal 2317 rue Ursulines et consistant en un cottage simple en bois, contenant deux chambres et cuisine, hangars et grande cour: loué à raison de $8 par mois.

3° Un lot de terre, désigné par le No 13 de l'ilet K, borné par les rues Derbigny, Roman, Dumaine et St-Philippe, sur un plan de J. Rothaas, voyer, déposé en l'étude de H. B. Cenas; ledit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 127 pieds. Les améliorations, portant le No municipal 918 rue Roman, et consistant en un cottage double en bois contenant balcon sur la façade, deux chambres et cuisine de chaque côté, cabinet. Loué à raison de $10 par mois.

4° Un lot de terre, situé dans l'ilet borné par les rues Bons-Enfants (ou St Claude), Mystérieuse (ou Colombus), Histoire (ou Kerlerec) et Amour (ou Nord Remparts), désigné par le No 3 sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 25 octobre 1852, déposé en l'étude de P. E Laresche, notaire, sous le No 20 de son livre de plans marqué L; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Bons-Enfants (ou St Claude) sur environ 93 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 et environ 93 pieds 2 pouces sur la ligne opposée et 30 pieds en largeur sur la ligne du fond. Les améliorations portant le No municipal 1446 rue St Claude, et consistant en un cottage double en bois, contenant trois chambres de chaque côté, et grande cour. Loué à raison de $8 par mois.

5° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Constance, Chemin Félicité, Magasins et Richard, et mesurant plus ou moins 46 pieds 7 pouces de face à la rue Félicité, sur une profondeur irrégulière de 86 pieds sur une ligne et 91 pieds 4 pouces sur la rue Constance, et 32 pieds sur la ligne du fond; ledit lot étant marqué No 3, sur un devis dudit lot et autres dressé par A. d'Hémécourt, annexé à un acte de vente de Bernard Ferand à Eugénie Posthel, épouse de René Posthel, pardevant Jules Mossy, notaire, le 8 avril 1833. Les améliorations portant les Nos municipaux 1003 rue Félicité et 1623, 1627, 1629, 1631 et 1633 rue Constance, et consistant en une rangée de cottages en bois, la maison de l'encoignure contenant trois chambres et cuisine de chaque côté et les autres maisons contenant deux chambres et cuisine de chaque côté. Les trois maisons se louent pour $8 par mois de chaque côté.

6° Un lot de terre désigné par le No 4 de l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Johnson et Galvez, d'après le plan de Giroux et Castaing, du 6 juin 1850, déposé en l'étude de P. Lacoste, notaire, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations portant les Nos munic paux 2125 et 2127 rue Dumaine, et consistant en un cottage double en bois, contenant double salons, chambre à coucher cuisine, cabinet, une chambre en haut et chambre au-dessus de la cuisine de chaque côté, et loué à raison de $11 par mois chaque côté.

7° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Clara (autrefois St-Magdalen), Magnolia (autrefois St-Marc), Gravier et Perdido, désigné par le No 21, sur un devis par J. A. D'Hémécourt, daté le 23 janvier 1869, annexé à un acte de vente par A. W. Taylor à la veuve J. Lambert, du 13 février 1869, pardevant W. J. Castell, notaire; ledit lot mesurant 30 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Gravier, 76 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Magnolia, 83 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 22 et 30 pieds en largeur sur la ligne du fond. Les améliorations portant les Nos municipaux 1648 et 1650 rue Gravier, et consistant en un cottage double en bois, contenant deux chambres cuisine et cabinet de chaque côté. Loué à raison de $9 par mois de chaque côté.

8° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Remparts et St-Claude, formant l'encoignure des rues Ursulines et St-Claude, désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Surgi et Persac, daté le 20 juin 1859 et déposé en l'étude de O. Drouet, notaire; ledit lot mesurant, en mesure américaine d'après ledit plan 44 pieds 1 pouce de face à la rue St-Claude sur 62 pieds 3 et 6/8 pouces de profondeur et façade à la rue Ursulines, 32 pieds 6 pouces de profondeur sur une première ligne qui le sépare de lot No 4, de là s'étendant 22 pieds et s'élargissant sur une nouvelle profondeur de 31 pieds 9 et 6/8 pouces, et dans le fond mesurant 44 pieds 1 pouce en largeur sur une première ligne, de là s'élargissant 2 pieds et s'étendant sur une nouvelle ligne 22 pieds 7 pouces. Les améliorations portant les Nos municipaux 1040 1042 rue St-Claude et consistant en un cottage double en bois, contenant quatre chambres dépendances et hangar au rez-de-chaussée et deux chambres et galerie au premier; aussi, cuisine en brique et chambre à charbon. Loué à raison de $20 par mois chaque côté.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes pour 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication

Actes de ventes pardevant U. Marinoni, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.

Les plans à la Bourse.

26 fév—26—mars 1 7 14 21 22 28 29—av 3 4

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur pour effectuer un partage.

Magasin et résidence, Nos 515 et 517 Sud Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, et le cottage double, Nos 323 et 325 Nord Claiborne, entre les rues Conti et Bienville. In re Susan Conrad, veuve de John Brandenborg, et als, vs Philip Brandenborg, et als.

No 58,230—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur —Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, où les plans sont exhibés avec tous les détails, il sera vendu conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 6ème jour de février 1899, et signé le 10ème jour de février 1899, et un ordre de la même Honorable Cour, rendu et signé le 24me jour de février 1899, ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur en cette ville, après annonce préalable et conformément à la loi, de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, désigné par le Numéro Onze sur un plan fait par Louis Pilié, voyer, daté 24 novembre 1860, et déposé dans le bureau de C. E. Fortier, notaire, comme plan No 65 du livre de plans No 1. D'après ce plan ledit lot mesure vingt cinq pieds six pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances appartenant à ladite propriété

Les améliorations comprennent un magasin en bois à un étage, portant les numéros municipaux 515 et 517 rue St Remparts, occupé par un magasin de ferblanterie et une résidence en briques dans le fond, contenant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier, sous un toit en ardoises; aussi une écurie dans le fond, cour brique, citernes, etc. [le "Brake" et le "Beade" dans ledit local ne sont pas inclus dans cette vente.]

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances en dépendant ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Bienville Derbigny et Conti, et mesurant quarante quatre pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Claiborne par cent vingt-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Bienville, et sur la ligne du côté opposé il a une première profondeur de cent cinq pieds, neuf pouces et trois lignes, de là il suit à angles droit sur la rue Conti, cinq pieds neuf pouces et cinq lignes; de la une autre profondeur de vingt deux pieds deux pouces et une ligne jusqu'à sa ligne du fond, sur laquelle il mesure cinquante pieds un pouce et quatre lignes; le tout d'après un croquis ou plan par L. H. Pilié, voyer, en date du 6 avril 1885, et annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant C. T. Soniat, notaire en cette ville, le 6 mai 1885; ledit lot comprend le tout du lot numéroté Sept et partie du lot numéroté Huit, de l'ilet numéro Quarante-sept, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840.

Les améliorations comprennent un cottage double, portant les numéros municipaux 323 et 325 rue N. Claiborne, et contenant respectivement huit et cinq chambres, avec cour pavée en briques, hangars, citernes, etc., produisant un magnifique revenu annuel.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit, en des billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur les propriétés vendues, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection ou paiement des billets; bâtisses et améliorations devant être toutes assurées par les acquéreurs, et les polices d'assurance devront être transférées au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreur devront assumer en plus et au-dessus de leur enchère, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1899, et déposeront 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente, timbres du revenu inclus devant être aux frais des acquéreurs, pardevant James J. Woulfe, notaire public en cette ville.

1er mars—1 8 14 21 29—avril 2 3 4

Wm. P. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de valeur dans le Quatrième District.

Succession de George D. Kimble.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 6 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frank A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 février 1899, dans l'affaire de la succession de George D. Kimble, No 58,190 de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, les propriétés foncières suivantes:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de la Nile-Orléans, dans l'ilet No 39, lequel est borné par les rues Ste Marie, Félicité, St Thomas et Rousseau, laquelle dite portion de terre mesure vingt-six pieds, huit pouces et quatre dixièmes de face à la rue Ste Marie par soixante trois pieds et un demi pouce de profondeur sur la ligne du côté le plus près à la rue St. Thomas et vingt-cinq pieds huit pouces et trois-quarts pouces de largeur dans le fond, et soixante-trois pieds sur la ligne de côté le plus près et vers la rue Rousseau.

Conditions Comptant—L'acquéreur devra déposer dix pour cent à l'adjudication et payer l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire.

5 mars—5 12 19 26—avril 2 6

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 57,930.

Succession de James S. Richardson.

Jeudi, 6 Avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nile-Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, Dossier No 57,530, succession de James S. Richardson, daté et signé le 4 janvier 1899, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la suivante décrite propriété au dernier et plus haut enchérisseur. Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Prytanée, Deuxième et Troisième, mesurant 125 pieds de face à la rue St-Charles sur 213 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxième, entre lignes parallèles. Term s et Conditions—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le reste en un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, du jour de la vente jusqu'à ce qu'ils soient payés et garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acquéreur assumant en plus et au dessus de son enchère les taxes pour l'année 1899. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Villeré, notaire. Les candélabres et les installations de gaz ne sont point compris dans cette vente.

4 mars—4 5 9 16 23 30—avril 3 4 5 6

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de W. T. Flood.

No 58,469—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Matériaux de Plombier. Bail et droit d'occuper.

EN vertu de deux ordres séparés de l'Hon. N. H. Rightor juge de ladite Cour Division D, datés et signés respectivement le 16 mars et le 21 mars 1899, il sera vendu aux enchères publiques par DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur, le LUNDI 3 AVRIL 1899 à 11 heures A. M., sur les lieux No 1600 rue PRYTANEE, encoignure TURPINCHORE. 1—Le bail et le droit d'occupation du local susmentionné. 2—Un lot de matériaux de Plombier, etc. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

TERMES COMPTANT SUR LES LIEUX

Dinkelspiel & Hart avocats.

22 mars—22 26—avril 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs Provident Investment & Redemption Co Ltd et als.

Bureau fermé à coulisses, Grilles de Bureau. Tables, Chaises à bascule, Chaises de bureau, Tabourets. Perforateur de chèques et ustensiles généraux pour bureau.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur—bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, 5 avril 1899, à onze heures A. M., sur les lieux, No 802 rue Perdido, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté et signé le 17 février 1899, les ameublements et installations de bureau ci-dessus décrits en partie, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

19 mars—19 20 22 26—avril 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

No 901 HOPITAL,

Coin Dauphine.

No 1226 DAUPHINE,

Entre Quartier et Hôpital.

Nos 1012 et 1014 DAUPHINE

Entre Ursulines et St-Philippe.

Succession de E. J. Soniat.

No 56,147—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 février 1899 et signé le 17 février 1899, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La résidence à deux étages en briques avec mansardes, 901 rue Hôpital, encoignure Dauphine dans l'ilet borné par les rues Bourgogne et Quartier, dans le Deuxième District de cette ville, contenant vestibule, 7 chambres, chambre à bain, vastes vérandas de face et sur le côté, galerie dans le fond et 3 chambres dans la mansarde les chambres principales tapissées, gaz, hydrant, citerne, cour pavée. Les candélabres pour gaz non inclus dans la vente. Le lot de terre formant l'encoignure des rues Dauphine et Hôpital est désigné par le No 1 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 21 mars 1857, et annexé à un acte passé pardevant A. Bondonequin, notaire en la Nouvelle-Orléans, le 3 avril 1857, et ledit lot mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 1 pouce de face à la rue Hôpital sur 87 pieds de profondeur et façade à la rue Dauphine.

2° Le joli cottage simple en bois (façade en briques) couvert en ardoises 1226 rue Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Hôpital et Quartier contenant vestibule, 5 chambres, cuisine, cour de côté et allée, 2 citernes, gaz etc, le lot de terre commence à une distance de 91 pieds 8 pouces de l'encoignure de la rue Quartier et mesurant 36 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Dauphine sur 65 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles comme ledit lot parait sur un devis de A. de Armas, daté de 14 mars 1883, annexé à un acte de E Berry daté le 12 mai 1883, et sur un autre devis de J. A. d'Hémécourt, daté le 24 novembre 1871.

3° Le cottage double en briques à un étage et mansarde, Nos 1